



Réponse DRH à “Horaires et Encaissement Vendeur”

Description

Bonjour Sandrine,

Nous rentrons dans une période commerciale importante non seulement pour notre entreprise mais surtout aussi pour l'ensemble des collaborateurs ..

Toute l'équipe CFTC, vous alerte comme tous les ans ” Des dérives horaires non planifiées “.

Cela s'explique, par le fait, que les magasins, qui sont en balisage électronique et aussi avec l'encaissement vendeur et que ce menu est le même que celui des Conseiller Service Client et pas sécurisé du tout.

Cela ouvre des options pour venir en dehors des horaires officiels et surtout de vendre à son matricule.

De même, certains magasins et responsables donnent le feu ” VERT ” pour venir en dehors des heures planifiées.

Ils autorisent aussi que les ventes soient validées en caisse directement à leur matricule ..

L'équipe CFTC, vous demande d'intervenir rapidement auprès de vos services et des sites, afin de sécuriser les collaborateurs.

On ne peut pas imaginer ce qui se passerait si la CNIL et l'inspection du travail se saisissent de cette opportunité ..

Pour mémoire, l'entreprise a déjà eu l'intervention de l'inspection du travail dans un site concernant les horaires non badger ..

Dans l'attente de votre réponse,

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, en vous remerciant d'avance

Cordialement

Freddy DARGELLY

CFTC Boulanger